

Faune sauvage à Monthion et dans les environs

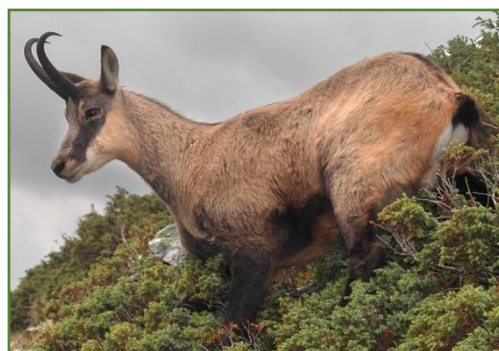
Cette année, l'épidémie de covid-19 et le confinement, en nous cantonnant dans les environs, a été l'occasion pour certains d'entre nous de croiser le chemin d'animaux sauvages. La faible activité humaine au printemps a eu une incidence directe et bien visible également sur les oiseaux, mais l'ornithologie est un sujet bien trop vaste pour être traité ici.

Il nous a donc paru intéressant de faire un état des lieux rapide sur la grande et la moyenne faune sauvage de notre secteur.

Les grands herbivores sont bien représentés ici, à commencer par le chevreuil. Après une politique de repeuplement qui s'étale sur des années, la population est maintenant bien nombreuse. Son cousin le cerf est aussi largement présent dans le massif : cette grande et belle espèce peut néanmoins poser de véritables problèmes lorsque sa population se développe trop et doit alors être régulée. Cela peut heurter notre sensibilité, mais autant de gros dégâts à l'environnement que de récentes épizooties (voir par exemple les cas du chamois ou du bouquetin en haute montagne) sont là pour nous montrer qu'il vaut mieux agir en amont.

En altitude, le chamois, dont la chasse a été interdite sur le secteur pendant 5 à 10 ans, a vu sa population remonter assez nettement. Il est notamment présent dans le secteur de l'Hermettaz. Juste pour l'information : cerf et chamois dépendent du contrôle par le G.I.C., Groupement d'Intérêt Cynégétique (pas de gestion locale donc).

Le cas du sanglier est différent : l'animal est même considéré comme un nuisible. A raison d'une moyenne de 4 marcassins par an et par laie, la population des sangliers est en croissance continue et il cause de véritables dégâts, notamment aux cultures en plaine, qui sont une véritable aubaine pour l'animal ; sa régulation est dès lors une nécessité.



D'autres espèces remarquables peuvent être observées en altitude, moyenne ou élevée, si l'on est chanceux ou patient... Commençons par le tétras-lyre : on peut heureusement constater une lente mais nette augmentation du peuplement grâce à une stricte gestion de la chasse (limitation drastique des prélèvements à travers la gestion par la Fédération de chasse). Des zones d'altitude situées sur le territoire communal ont cette année été ponctuellement débroussaillées pour faciliter sa nidification.

Le cas du lièvre variable ou blanchot est comparable : la chasse est très réglementée et limitée. Sa population remonte doucement mais sûrement. Les populations de gélinottes augmentent elles aussi tout doucement.

La caractéristique des petits animaux ci-dessus et qui sont aussi des gibiers, est que l'on ne peut pas les réintroduire ; ils ne se laissent pas élever en captivité contrairement par exemple au faisan. Ils ont donc besoin d'un niveau de protection élevé, d'une gestion très rigoureuse, faute de quoi, ils disparaîtraient tout simplement.

Le loup : un sujet évidemment sensible. Si les traces sont évidentes dans le massif du Grand Arc, l'animal sait échapper à l'observation. On dit que l'homme ne voit le loup que lorsque le loup veut se faire voir. L'espèce prospère et on ne sait pas trop encore comment vont évoluer les peuplements.

Il faut enfin préciser que le suivi de tous ces animaux dépend de plusieurs organismes : citons au moins l'O.F.B. (Office Français de la Biodiversité), créé officiellement en Janvier 2020, qui travaille en synergie avec divers organismes dont l'O.N.C.F.S. (Office national de la chasse et de la faune sauvage), et des réseaux de surveillance sanitaire comme S.A.G.I.R. (Surveillance épidémiologique des oiseaux et mammifères terrestres). Leurs sites internet offrent une abondante information à tous ceux qui souhaiteront approfondir le sujet.